

## **AVIS PUBLICS**

### **Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Saint-Damien, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 6 février 2023 à 11 h en la salle habituelle des délibérations et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Modification de l'entente avec développement Économique Canada 400060808 (DEC)
6. Autorisation d'achat et d'installation de jeux au parc Lachance
7. Période de questions (portant exclusivement sur le point 5 et 6)
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Damien ce 30 janvier 2023



Hugo Allaire  
Directeur général et greffier-trésorier